

Note d'information sur le traitement des données personnelles à l'attention des candidats « Parcoursup »

Finalités du traitement

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), nous vous informons que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par l'IFSI du CHU de Rouen pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens des dispositions du RGPD.

Ces données sont collectées dans le but de **faciliter l'analyse des candidatures effectuée par la commission d'examen des vœux** dans le strict cadre des modalités et critères d'examen pédagogique des vœux qu'elle a déterminés.

Données à caractère personnel collectées

Les données relatives à au parcours scolaire, à la scolarité, au diplômes, appréciations, vie personnelle (activités extra scolaires), à la motivation et souhait de parcours (et plus globalement les données précisées dans l'arrêté Parcoursup) peuvent provenir du traitement automatisé dénommé « Parcoursup » (cf. [arrêté du 31 décembre 2020 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Parcoursup »](#)).

Les informations recueillies sont conservées pour une durée de 2 ans à compter de leur réception.

Les destinataires de ces données sont le chef d'établissement et des personnes habilitées par ce dernier en fonction dans les services et commissions chargés de traiter les dossiers des candidats ou d'examiner les candidatures. Dans le cadre de l'analyse des candidatures, la commission d'examen des vœux commune aux 7 IFSI « Groupement Parcoursup ERFPS CHU de Rouen » aura accès à ces données. Néanmoins, ces données seront préalablement codées, il ne sera donc pas possible d'identifier nominativement les candidats.

Vos droits

Conformément à la réglementation relative à la protection des données, s'agissant des données dans le cadre de l'examen des vœux et de leur classement, vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer vos droits de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition en contactant le secrétariat de l'IFSI à l'adresse suivante : ifsise@chu-rouen.fr

Pour toute question sur le traitement de vos données dans le cadre de ce dispositif d'aide à l'examen des vœux, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'établissement à l'adresse suivante : dpd@chu-rouen.fr

De manière plus globale sur le traitement relatif à la plateforme Parcoursup, nous vous invitons à consulter la rubrique « données personnelles » du site internet www.parcoursup.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) par le biais de son site internet www.cnil.fr ou par courrier à l'adresse suivante : CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.